

Le Maire de la Commune rurale de Balaki

A

Monsieur le Président de l'Association des
Communes de Guinée Conakry -

Monsieur,

Je vous écris cette lettre étant en prison avec le conseiller Alpha Salioré Kéita, sans aucun jugement, sur les instructions de Mr. le juge de paix et la recommandation de M. le Préfet de Mali le Lt Colonel de l'armée de mer Mansou Sangala Caswara -

Pour la petite histoire, Niafou est un district de la Commune rurale de Balaki Préfecture de Mali où une mine d'or fut découverte. Tout a commencé lorsque le Préfet de Mali s'est substitué au conseil municipal pour dissoudre le comité de veille qui était chargé de jouer le rôle d'interface entre la Société IAM-GOLD, la Commune de Balaki et la Préfecture et recouvrer au profit de la Commune les taxes payées par les exploitants artisanaux travaillant sur le domaine octroyé par la Société IAM-GOLD S.A. détentrice du permis d'exploration sur une superficie de 92 km² dans le district sus-cité. A cela, il faut ajouter le détournement à son seul profit des recettes issues du recouvrement des taxes sur le dit domaine qui s'élèvent à trente millions de FCFA soit

l'équivalent de 420 000 000 GNF.

La réclamation de ce montant par nous est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Depuis, de tractations en tractations, M. le Préfet, notre tuteur, s'est acharné contre nous en utilisant des stratégies d'intimidation, d'opposition et de division pour désloger et mettre dos à dos les conseillers communaux.

Aussi, il a de son propre initiative rédigé une plainte contre Alpha Saliou et moi au nom de certains citoyens acquis à sa cause avec à leur tête les nommés Saraya et Saïdou qui avaient organisé un soulèvement au cours duquel ils ont descendu et brûlé le drapeau guinéen, brûlé les locaux de la gendarmerie, de la police et de la douane. Il avait d'ailleurs fait substituer ces individus au comité de veille de la commune. De plus, il vient d'autoriser la confection d'un autre cachet parallèle à celui que moi le Maire détiens et qu'il remis au 1er Vice-Maire en me qualifiant de Maire suspendu je ne sais par quel acte ?

Malgré les nombreuses tentatives de résolution de ce différend à l'amiable par les notables, ressortissants, autres parents, très proches de la famille et les autorités régionales, le Préfet par esprit d'abus d'autorité et de vengeance n'a jamais acceptés reculer face à ses ambitions de s'enrichir sur le dos de certaines communes dont la nôtre mais aussi d'un nombre d'autorités exécutives y compris moi, Maire de Balaki.

Avant de retourner dans notre geôle, je tiens à vous rappeler qu'en plus de nos taxes minières, il a également fait un prélèvement, contre notre gré, de 10 à 40 millions sur nos patentes téléphoniques, exercice 2023 des 14 communes de la Préfecture.

Je vous remercie Monsieur le Président, de votre soutien inconditionnel contre les atrocités que nous subissons depuis l'arrivée de ce Préfet à la tête de la Préfecture de Balé.

Lettre rédigée en ce 12^e jour de notre détention dans la prison civile de Balé.

Balé ce jour 17 Mai 2023

A signé

Maire
COMMUNE RURALE DE BALAKI

El Hadji Siimbara Keita Maire CR Balaki